



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Convertibles 2020 - Part I - FR0010684282

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est d'obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum jusqu'à l'échéance au 31 décembre 2020 une performance supérieure à celle de l'OAT échéance 25 octobre 2020, en bénéficiant d'une participation à la hausse des marchés actions des pays de l'OCDE, via un portefeuille d'obligations convertibles.

Indicateur de référence : OAT échéance 25/10/2020

Le fonds met en œuvre la stratégie d'investissement sur des périodes d'investissement ayant une échéance fixe, déterminée à l'ouverture de chaque période d'investissement. La première période d'investissement vient à échéance le 31 décembre 2020. L'échéance de la deuxième période d'investissement sera déterminée dans les 3 derniers mois précédant l'échéance, en fonction des conditions de marché qui prévaudront à l'époque.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de l'actif net en obligations convertibles et éventuellement en obligations classiques de maturité inférieures ou égales au 31 décembre 2020. La stratégie d'investissement consiste à privilégier des obligations convertibles ayant un taux de rendement actuariel positif à l'échéance du 31 décembre.

Le solde de l'actif est placé en instruments de trésorerie.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif en instruments du marché monétaire. Les titres de créances (convertibles incluses) et les instruments du marché monétaire sont libellés en euros, les émissions en devises autres que l'euro sont limitées à 10% de l'actif.

Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en euro, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou d'OPC respectant les 4 critères de l'article R 214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir et/ ou exposer le portefeuille aux risques des marchés actions, taux et/ ou change (couverture uniquement) via des futures, options et/ou des swaps, sans rechercher de surexposition. Ces opérations sont effectuées dans la limite maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Le fonds peut procéder à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui ont prévu de retirer leur apport avant l'échéance le 31 décembre 2020

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète le risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles en actions et titres assimilés émis en euro ou en devises à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité décroissante entre 7 et 0. Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur

synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	4,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,06 % (*)

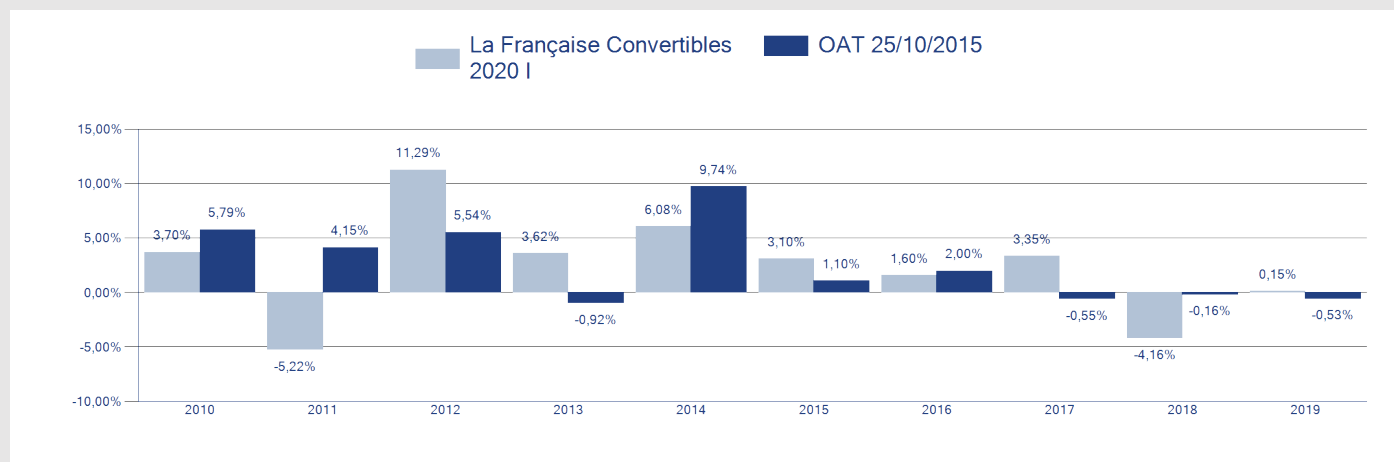
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



A compter du 18/11/2013 : changement de l'indicateur de référence l'OAT 25/10/2020 au lieu de l'OAT 25/10/2015 et de la stratégie d'investissement.

FCP créé le : 26/11/2008

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information

périodique des parts I, R, E, T C EUR : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : R, E, T C EUR

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020